
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION LE LUNDI 8 JANVIER 2024

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UNE DEMANDE VISANT À PORTER DE HUIT À DOUZE LE NOMBRE DE LOGEMENTS PERMIS DANS LE BÂTIMENT SITUÉ AU 123, RUE SAINT-MARC (ZONE RD-104), AVIS EST DONNÉ DE CE QUI SUIT

1. Adoption d'un premier projet de résolution

Lors de la séance du conseil municipal tenue le 11 décembre 2023, le conseil a adopté un premier projet de résolution autorisant une demande visant à porter de huit à douze le nombre de logements aménagés dans le bâtiment situé au 123, rue Saint-Marc.

La demande, soumise dans le cadre du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) nécessite l'autorisation du conseil municipal puisque, selon le règlement de zonage en vigueur pour la zone concernée (zone RD-104), un nombre maximal de neuf logements est autorisé.

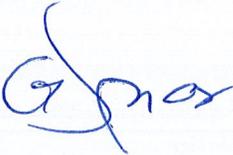
La résolution par laquelle le conseil autorise la demande est soumise à la consultation publique et est également susceptible d'approbation référendaire conformément aux dispositions prévues à cet effet à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*.

CERTIFICAT DE PUBLICATION

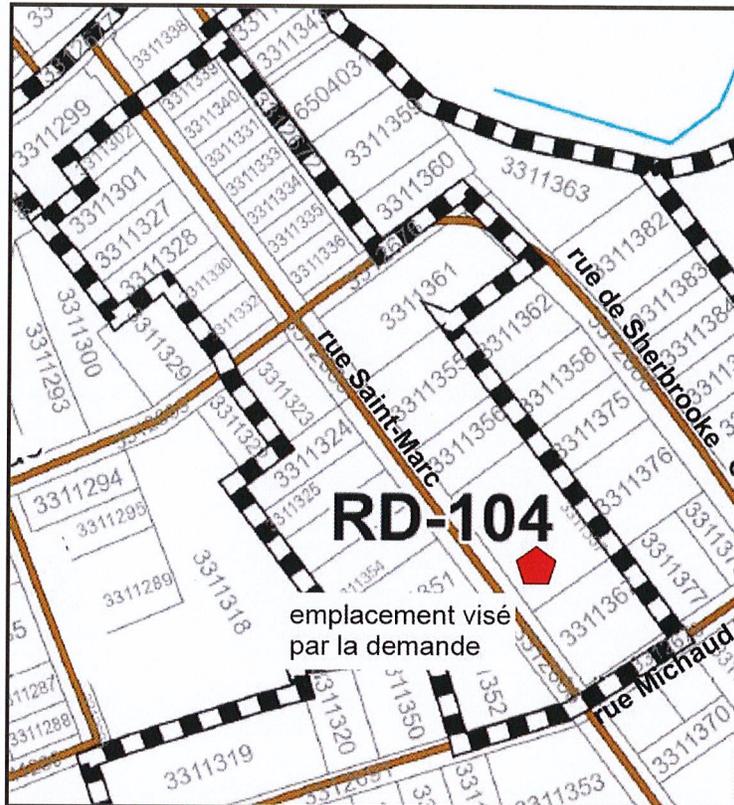
Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 13 décembre 2023 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 13 décembre 2023.

Donné à Coaticook, ce 13 décembre 2023.

La greffière,



Geneviève Dupras



2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c.A-19.1), une assemblée publique de consultation aura lieu le **lundi, 8 janvier 2024 à 19 h 15 à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 150, rue Child à Coaticook**. Au cours de l'assemblée publique, on expliquera le projet faisant l'objet de la demande et on entendra les personnes et les organismes qui désireront s'exprimer.

3. Consultation du premier projet de résolution

Le premier projet de résolution autorisant la demande est disponible pour consultation à l'hôtel de ville, situé au 150, rue Child, à Coaticook durant les heures régulières d'ouverture où tout intéressé peut en prendre connaissance. Les personnes intéressées peuvent également appeler au numéro (819) 849-2721 pour toute question ou information supplémentaire sur la demande.

DONNÉ à Coaticook ce 13^e jour du mois de décembre 2023.

La greffière,

Geneviève Dupras